



Expulsion de ma fille

Par lolo18

Bonjour, je voudrais me renseigner car j'ai ma fille qui ne veut pas quitter ma maison or je souhaite la vendre et rembourser un prêt que j'ai.

Je lui ai déjà envoyé deux courriers en recommander pour lui dire qu'elle devait quitter la maison et que si elle ne voulait pas elle devait me payer un loyer (indemnité d'occupation).

Aujourd'hui je souhaite vraiment qu'elle quitte ma maison pour pouvoir la vider et la mettre en vente

Comment dois je procéder?

dois je envoyer un huissier?

Je vous remercie par avance et attends votre retour.

Bien CORDIALEMENT